

De [mtourrette@yahoo.fr](mailto:mtourrette@yahoo.fr)  
à : [pref-be@cantal.gouv.fr](mailto:pref-be@cantal.gouv.fr)

Le 27 novembre 2018 à 16h33

Monsieur le Président,

Comme présenté dans le document Diagnostique environnemental du SAGE, les zones humides constituent des milieux précieux aux rôles multiples : épuration des eaux, stockage de l'eau pour le soutien d'étiage des cours d'eau, recharge des nappes souterraines, tampon lors des crues, réduction des éléments nutritifs comme les nitrates, réservoir de biodiversité avec nombreuses espèces sur liste rouge.

Hors, ces milieux subissent de nombreuses atteintes, mentionnées dans le document déjà cité, avec seulement 10% d'entre elles encore en bon état de conservation sur le bassin versant : surpiétinement par le bétail, eutrophisation et drainage excessif. Il est également mention de la réalisation d'infrastructures telles que des bâtiments, des routes, etc.

Je souhaite mentionner, au niveau de ce dernier point, le risque important de dégradation de plusieurs zones humides de la Planèze de Saint-Flour, classées en Natura 2000, que fait peser le projet de déviation du village d'Ussel.

Ce projet entraînerait le morcellement de populations d'espèces remarquables telles que le Triton crêté, espèce prioritaire au niveau national, et à terme son extinction local. D'autres espèces patrimoniales seraient également affectées : sarcelle d'été, pie-grièche grise, râle d'eau, crapaud calamite, *Anacamptis coriophora*.

Une autre menace est la perturbation de l'hydrologie locale. Nous sommes dans une tête de bassin, avec un réseau hydrologique complexe, de nombreux écoulements qui alimentent les diverses zones humides dont un lac de chaux basaltique, milieu à fort intérêt patrimonial. L'importante infrastructure routière faite de remblais et de déblais pourrait entraîner une perturbation des écoulements et à terme l'assèchement de ces milieux exceptionnels et la perte d'une biodiversité remarquable.

A l'heure de la prise de conscience du phénomène d'extinction massive des espèces, de l'augmentation des épisodes climatiques violents, le SAGE, véritable outil de prise en compte de l'intérêt commun dans la conservation de la ressource en eau, doit s'opposer à la réalisation de ce projet d'infrastructure routière désastreux pour l'eau, les milieux humides, la biodiversité et en fin de compte notre qualité de vie.

En espérant avoir attiré votre attention sur ce sujet sensible et d'actualité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Marc Tourrette

-----  
Marc Tourrette  
Ribettes de Celles